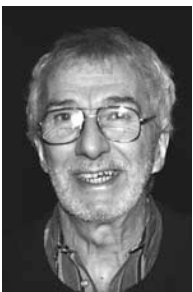


L'équité pour les retraités

Vote unanime à l'Assemblée nationale. La Loi 30 est adoptée!



par **Claude Alarie**,
administrateur de l'APRHQ

En adoptant par un vote unanime, le 13 décembre 2006, la Loi 30 sur les régimes complémentaires de retraite, le Gouvernement du Québec a décidé d'obliger les employeurs à traiter leurs retraités équitablement. Voilà qui vient couronner plusieurs mois d'efforts des retraités dans le but d'améliorer la Loi RCR sur les régimes complémentaires de retraite.

La Loi 30 accorde de nouveaux droits aux retraités qui seront appelés dorénavant à se prononcer sur l'utilisation des surplus des caisses de retraite pour améliorer le régime, tout comme les travailleurs actifs. La dépendance aux syndicats – en matière de régimes complémentaires de retraite – prend ainsi fin, pour les retraités, après 6 ans de lutte acharnée. En effet, c'est en 2000, que le gouvernement adoptait Loi 102, tant décriée par les retraités.

À l'avant-garde

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Michèle Courchesne, s'est réjouie de l'adoption de cette loi qui place le Québec à l'avant-garde dans le domaine des régimes complémentaires de retraite au Canada. Madame Courchesne a livré le message suivant, lors d'une rencontre avec les principaux représentants de 11 associations de retraités et d'aînés qui a eu lieu à Laval, le 29 janvier dernier: «Il est indispensable que les retraités s'organisent pour exercer le nouveau pouvoir qui leur a été conféré par la Loi 30.» La ministre a aussi souligné – elle l'avait fait précédemment à l'Assemblée nationale lors des débats sur le projet de loi 30 – la détermination des

retraités et des aînés qui ont travaillé sans relâche pendant des mois à convaincre les élus de changer la loi existante.

Équité

Le principe d'équité sera désormais à l'ordre du jour lors de l'utilisation des surplus des caisses de retraite pour améliorer le régime, ce qui donne matière à réjouissances à l'APRHQ «qui se bat pour faire accepter ce principe depuis maintenant 10 ans», écrivions-nous dans la dernière édition du journal Action (décembre 2006, Vol 18, no 5).

Avec l'adoption de la Loi 30, les retraités auront droit au partage équitable des surplus et ils seront appelés à se prononcer sur toute proposition présentée par l'employeur. Advenant, l'opposition des retraités – ou des employés actifs – l'offre sera considérée comme non équitable et l'employeur devra modifier son projet de partage. Le seuil retenu pour rejeter l'offre est de 30% des participants d'un groupe.

Partage

Pour établir un partage équitable, la loi spécifie les considérations dont la proposition doit tenir compte (article 146.3, troisième paragraphe): «aux fins d'assurer l'équité, sont notamment prises en considération l'évaluation du régime de retraite, les modifications qui ont pu y être apportées et les circonstances dans lesquelles celles-ci ont été faites, l'origine de l'excédent en cause, l'utilisation qu'on a pu faire de tout excédent d'actif déterminé dans le passé ainsi que les caractéristiques des prestations prévues par le régime et celles des rentes en service.»

Suite – Voir L'équité pour les retraités en page 6

CENTRAIDE et HYDRO-QUÉBEC

30 ANS D'ENTRAIDE

Merci...

Depuis les trente dernières années, nous les **retraités** d'Hydro-Québec, avons démontré hors de tout doute, un sens peu commun en matière de responsabilité sociale. En effet, durant toutes ces années, nous avons supporté de façon continue **Centraide** dans sa démarche si nécessaire visant à aider les gens dans le besoin, partout au Québec.

C'est dans cet esprit que votre Association provinciale et chacune des Associations territoriales se sont encore impliquées dans la Campagne Centraide 2006. L'an dernier, nous avons ensemble contribué pour un généreux montant de 360 000\$ Cette année, c'est une contribution de **389 000\$** que nous mettrons à la disposition du réseau **Centraide**. Il faut aussi toujours se rappeler qu'Hydro-Québec

contribue pour un montant équivalent, doublant ainsi l'effort individuel de chacun des donateurs.

Les résultats détaillés nous indiquent que **2662** d'entre nous (20,58%) ont contribué cette année pour un don moyen de 146,84\$ par rapport à 2344 donateurs (19,46%) et un don moyen de 143,88\$, l'an dernier. **Bravo à tous.**

Merci d'avoir compris que vous pouviez faire la différence dans vos communautés respectives avec le concours de **Centraide** et les 1600 organismes et projets qu'elle supporte partout à travers le Québec.

Claude Tougas,

Président de l'Association des retraités d'Hydro-Québec - Territoire Richelieu

Coprésident de la campagne Centraide à Hydro-Québec

DÉCÈS DE CONRAD GAGNÉ



Le 10 janvier dernier, notre collègue Conrad Gagné, décédait après une longue maladie. Conrad a fait partie du premier Conseil d'administration de l'APRHQ en 1986. Il a également été vice-président de notre association, de décembre 1988 à octobre 1993. Conrad a pris sa retraite en 1985, au terme de 38 ans de services à la Gatineau Power et Hydro-Québec. Il a oeuvré pendant toute sa carrière dans le domaine de la Distribution. Il se fit remarquer en obtenant, avec le groupe dirigé par Marcel Beaudoin, une entente satisfaisante concernant la rente des employés provenant des compagnies nationalisées. Membre fondateur de l'association régionale des retraités Laurentides, il en dirigea les destinées pendant six ans. Nous garderons de toi, Conrad, un souvenir impérissable.

Bon repos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

Président: Aimé Beauchesne (Mauricie)
V.-p. exécutif: Jocelyne Pellerin
Secrétaire: Pierrette Bernier
Trésorier: Michel Fortin (Montréal)
Administrateurs:
Claude Alarie
Jean-Louis Comtois
Normand Moreau

Autres administrateurs

Gilles Duclos
Jean-Pierre Dufour
Mireille Massicotte (La Grande Rivière)
Jean-François Poliquin
Jacques Roy (Matapédia)
Pierre Savignac
Yves Tanguay
Erick Thompson (Manicouagan)
Claude Tougas (Richelieu-Rive-Sud)
Raymond Trudel (Laurentides)
Johanne Vaillancourt (Saguenay)
Jacques Villeneuve (Montmorency)

BULLETIN

Édition: Jocelyne Pellerin
Collaborateurs: Louise Pratte, Raymond Trudel
Photographie: Cécile Giguère
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec 1992
Tirage: 7500 exemplaires
L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger les textes.

PUBLIÉ PAR

Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 133-N,
Montréal, Québec H2Z 1A4
Tél.: 514-289-2211 (4428)
Sans frais: 1-866-646-4428
Fax: 514-289-5094
Internet: www.aprhq.qc.ca
www.avcshq.com
Courriel: site@aprhq.qc.ca

DOSSIER AVCS QUESTION ÉPINEUSE POUR LES RETRAITÉS :

Dois-je conserver, réduire ou abandonner mon assurance-vie supplémentaire ?

par Yves Tanguay,
administrateur de l'APRHQ



Hydro-Québec a transmis par voie de communiqué, en janvier dernier, aux adhérents du régime assurance-vie collective supplémentaire (AVCS), un avis de hausse du taux de prime qui doit passer de 0,37 \$ à 0,51 \$ par 1 000 \$ d'assurance, par période de rente. Face à cette augmentation, l'adhérent est confronté à l'épineuse question : dois-je conserver, réduire ou abandonner mon assurance? Compte tenu des recours et des discussions en cours, nous croyons qu'il serait sage de reporter cette décision à plus tard.

Nous vous présentons dans cet article les derniers déroulements relatifs à ce dossier, dans le souci de vous apporter un supplément d'informations en vue de vous aider à voir plus clair dans ce qui ressemble de plus en plus à un casse-tête insoluble pour plusieurs de nos retraités.

D'entrée de jeu, il est important de spécifier qu'il n'y a qu'un seul régime AVCS pour les adhérents, syndiqués ou non, employés actifs ou retraités. Dans un deuxième temps, il convient de clarifier qu'il existe deux recours judiciaires menés parallèlement, le premier initié par les syndicats et le deuxième, supporté par l'APRHQ. Un troisième point est porté à votre attention, de manière à lever le voile, un tant soit peu, sur ce dossier qui semble complexe, au premier abord: les jugements qui concernent la cause menée par les syndicats auront nécessairement des conséquences sur les retraités, ex-syndiqués ou non! C'est pourquoi, nous vous présentons – depuis les débuts de l'imbroglio AVCS –, tous les développements relatifs à ce dossier, ceux touchant les actions des syndicats, comme les initiatives de l'APRHQ.

Points positifs

Nous considérons comme très positives les décisions rendues jusqu'ici par les tribunaux: d'une part, la sentence arbitrale Foisy et d'autre part, le jugement de la juge Christiane Alary, dans la révision judiciaire de la sentence Foisy, demandée par Hydro-Québec, faut-il spécifier. Dans les deux cas, la décision **favorable aux syndicats SPSI et SPIHQ** devrait amener un peu d'espoir à tous ceux qui se retrouvent dans l'inconfortable position de décider de poursuivre ou non – ou de modifier – leur appartenance au régime.

Démarches de l'APRHQ

Plusieurs démarches actuellement en cours peuvent également influencer la décision des adhérents. Ainsi, une délégation de trois (3) retraités participent, depuis quelques mois, sous l'égide de l'APRHQ, à une table de discussion avec les représentants d'Hydro-Québec, dans le but de trouver une solution de compromis. Le contenu des discussions ne peut pas être divulgué présentement, une entente de confidentialité liant les délégués. Toutefois, advenant qu'un projet d'entente se concrétise, les adhérents en seront aussitôt informés et ils seront appelés à se prononcer sur l'entente proposée.

Mentionnons que les discussions en cours n'ont pas eu de répercussions sur la demande d'autorisation du recours collectif parrainée par l'APRHQ. Les audiences se sont terminées le 30 octobre 2006 devant la juge Anne-Marie Trahan. La juge Trahan a accueilli favorablement notre demande d'autorisation de recours collectif le 15 février dernier.

Adhérents retraités excluant les ex-syndiqués Suivi des démarches de l'APRHQ

Depuis le 6 juin 2006	Table de discussion entre des représentants du comité AVCS et des représentants d'Hydro-Québec. Des pistes de solution restent à être explorées.
30 octobre 2006	Demande d'autorisation d'un recours collectif parrainé par l'APRHQ devant la juge Anne-Marie Trahan.
15 février 2007	La juge Anne-Marie Trahan autorise le recours collectif.

Démarches syndicales

Le 17 janvier dernier, le juge Pierre Dalphond de la Cour d'appel a entendu les procureurs des Syndicats et d'Hydro-Québec pour décider s'il autoriserait ou non Hydro-Québec à porter en appel la décision de la juge Christiane Alary. Je rappelle que la juge Alary de la Cour supérieure avait rejeté la demande de révision judiciaire réclamée par Hydro-Québec de la sentence arbitrale Foisy. Le juge Dalphond a finalement rendu sa décision le 31 janvier accordant cette permission à Hydro-Québec.

Suite – Dossier AVCS en page 6

Appel aux anciens travailleurs Hydro-Québécois

Les objets de la Collection historique d'Hydro-Québec retracent l'évolution des technologies liées à l'électricité et l'histoire de la société qui les a créés et utilisés. Cette collection méconnue a été sollicitée pour s'associer à la deuxième édition de l'événement «24 heures de science» qui aura lieu les 11 et 12 mai 2007. Cette participation permettrait de faire connaître aux jeunes et aux moins jeunes, les anciens métiers de l'électricité et les objets utilisés dans le cadre de la production, du transport et de la distribution de l'électricité. Pour ce faire, Hydro-Québec lance un appel aux retraités qui seraient prêts, les 11 et 12 mai prochains, à se rendre à l'entrepôt de la collection situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent à Montréal afin d'expliquer les facettes de leur ancien métier et le fonctionnement de certains objets technologiques. De la roue de turbine au compteur, en passant par le régulateur de vitesse, l'isolateur et l'entretoise, c'est plus de 2 500 objets qui peuvent être mis en valeur par les travailleurs qui les utilisaient. Si cela vous intéresse, ou si vous êtes prêt à participer à l'enrichissement de la Collection historique en proposant des objets que vous avez utilisés dans le cadre de vos fonctions, veuillez communiquer avec la responsable de la collection, **Marie-Josée Deschênes** que vous pouvez rejoindre par courriel à Patrimoine@hydro.qc.ca ou par téléphone : 514 289-2211 poste 5377.

Un site Web renouvelé

par **Jocelyne Pellerin**, vice-présidente de l'APRHQ

Il y a longtemps que vous l'attendiez, le nouveau site Web de l'APRHQ. Il est venu avec le début de l'année 2007, haut en couleurs, grâce au talent de notre nouveau webmestre, Jean-François Poliquin. Le site n'a pas fini sa cure de reconstruction, mais nous voulions le lancer – le relancer pour être plus précis – le plus rapidement possible afin de rétablir les liens avec les internautes Hydro-Québécois. Nous vous promettons d'autres nouveautés qui viendront agrémenter le site au fur et à mesure que nous progresserons dans nos travaux. Les idées ne manquent pas pour donner une seconde vie au site Web de l'APRHQ. Le comité présidé par Jocelyne Pellerin est composé de Richard Masson, Normand Moreau, Jean-François Poliquin, Yves Tanguay et Pierre Savignac. Inscrivez vite le site aprhq.qc.ca dans vos favoris!

Vous l'avez vu? Vous avez des commentaires? N'hésitez pas à communiquer vos réactions en nous écrivant à site@aprhq.qc.ca. Vous aimeriez que nous vous envoyons un message lorsqu'il y a du nouveau sur le site? Inscrivez-vous en ligne comme correspondant!



Assurance Voyage

Bien s'assurer pour bien voyager



Ouvert à tous ! Contactez-nous ! Aucun client refusé ! Aucune limite d'âge !

Tous nos agents sont certifiés de L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

- ✓ **3 mois de stabilité pour toutes les conditions préexistantes ***
- ✓ **Aucun questionnaire médical pour les gens de 64 ans et moins ***
- ✓ **Pontages plus de 10 ans acceptés ***
- ✓ **Plan très avantageux pour les personnes souffrant seulement d'asthme ou seulement de diabète avec médication orale ***

** Sous certaines conditions*

COOP de Consommation des Employé(e)s d'Hydro-Québec

www.coophq.com

Montréal (514) 334-6920

Sans frais 1 800 363-4940

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES. AVEC VOUS, NOUS SERONS PLUS FORTS!



La Grande

Bourbeau, Carole
Brisson, Gaéтан
Donald, Paul
Fortier, Jean-Claude
Gallant, Richard
Gervais, Carmen
Pomerleau, Suzanne

Laurentides

Alix-Préville, Murielle
Archambault, Louise
Beaulac, Danielle
Bédard, Roch
Bisson, Pierre
Bourdages, André
Chabot, Robert
Chaloux-Éthier, Francine
Charon, Robert
Cusson, Pierre
Deschênes, Michel
Dumas, Patrick
Gagnon, Ghylaine
Gariépy, Daniel
Goodwin, Murray
Grégoire, Jean
Huot, Francine
Issa, Raymond
Lafortune, Éric
Lamontagne, Christine
Laprise, Marcel
Laquerre, Jean
Larivière, Gérard
Lauzon, Jean
Leclerc, Serge
Létourneau, Lucien
Mainguy, Pion, Cécile
Mecteau, Yvan
Miller, Yolande
Moreau, Gérald
Plante, Gilles
Potvin, Jean
Soumis, Daniel
St-Amant, Cécile
Trépanier, Paul-Yvan
Villeneuve, Jocelyne

Manicouagan

Audet, Jeanne
Bernier, Line
Breton, Alain
Foster, Jacques
Gallant, Marcel
Gauthier, Basile
Guignard, Marcel
Kirouac, Jacques

Manicouagan - suite

Lavoie, Yvon
Ouellet, Rénald
Payne, Roger
Rock, Pierre-Édouard

Matapédia

Beaulieu, Gilles
Boudreau, Jean-Charles
Gagné, Fernand
Jourdain, Jean-Marie
Leblance, Jean-Louis
Lepage, Laurent
Lévesque, Gaston
Michaud, Robert
Ouellet, Raymond
Ouellet, Laurin
Ouellet, Madeleine
Poirier, Serge
Roy, Michel

Mauricie

Alarie, Jacques
Beaudoin, André
Bouchard, Réal
Boucher, Denis
Boudreault, Gilles
Bourassa, Louise
Bourque, Chantale
Buchanan, Jocelyne
Buisson, Michel
Côté, Liliane
Côté, Normand
Davidson, Monique
Dubois, Guy M.
Durand, Carolle
Ferron, Thérèse
Garceau, Jean-Pierre
Genest, Sylvie P.
Girard, Jacques
Gravel, Henri
Grégoire, Jean-Paul
Grenier, Robert
Grenier, Réjean
Hamel, Rénald
Héon, Carole
Joly, Christiane
Labarre, Réjean
Lampron, Réjean
Leduc, Gaéтан
Maccici, Nicolas
Meyers, Raymond
O'sullivan, Daniel
Ouellet, Claude
Pellerin, Pierre
Picard, Paul

Mauricie - suite

Provencher, Marc
Roberge, Nicole
Roussel P., France
Sévigny, André
St-Pierre, Jocelyn
Thibault, Carole
Trudel, Raymond

Montmorency

Berthiaume, Yvan
Boutin, Denis
Carrier, Richard
Croteau, Nicole
D'Anjou, Christian
Dufour, Céline
Fleury, Robert
Fortier, Rémi
Girard, Francine
Hamel, Noel
Labrie, Pierre
Larrivée, Renaud
Lavigne, Serge
Marquis, Linda
Michaud, Rita
Morin, Réjean
Paré, Dominique
Paré, Jocelyn
Provencher, Réal
Rochette, Jean-Yves
St-Laurent, Thérèse
Trudel, Pierre

Montréal

Allard, Richard
Armstrong, Michel
Aubin, Léandre
Beauchemin, Pierre
Beausoleil, France
Béchar, Denis
Bissonnette, Jocelyne
Boisvert, Lise
Bouchard, Danielle
Boulé, Diane
Bourgeois, Claire
Branconnier, Germain
Cazelais, Normand
Champagne, Liliane
Charlebois, Yves
Comtois, Gilles
Comtois, André
Corbeil, Romain
Croteau, Céline
De Gagné, Danielle
Delisle, Claire
Devaux, Bernard

Montréal - suite

Dorval, Ghislain
Dussault, Alain
Gasse-Hodge, Huguette
Gendron, Odette
Giard, Dominic
Gingras, Claude
Girard, Diane
Godin, Jean
Hajj, Mathide
Harboun, Pierre
Hotte, Louise
Kinyoung, Tea
Lalonde, Ronald
Laroret, Marcel
Laviolette, Micheline
Lavoie, Luc
Leclerc, Francine
Legault, Diane
Lemoine, Gaéтан
Lincourt Clément, Royal
Loiselle-Brasseur, Cécile
Marcoux, Jean-René
Martel, Julien
Martin, Grégoire
Moffatt, Jeanne
Nguyen, Van Hao
Normand, Francine
Ouellet, Christian
Ouellet, Lionel
Paquette, Pierre
Parisot, Jean-Louis
Pion, Claude
Primeau, Louis
Quenneville, Jean
Sampara, Michael U.
Savoie, Francine
Sirois, Gaéтан
Thériault, Robert
Temblay, Jean-Maire
Thrin, My Ngoc
Waldron, Michèle
Zumaran, Carlos

Richelieu-Rive-Sud

Béland, Gilles
Benoit, Jean-Gilles
Bilette, Julie-ange
Bonin, Gaston
Carrier, André
Carrier, Raynald
Degré, Ruth
Desjardins, Charles
Diab, Élie
Dion, André
Duperré-Lobo, Nicole

Richelieu-Rive-Sud

Fortin, Marcel
Gagné, Louis
Gagnon, Michel
Gagnon, Diane
Gallant, Joseph
Gareau, Raymond
Gartshore, Shirley A.
Gaudette, Donald
Gaulin, Maurice
Grenier, Jean-Louis
Haché, Denis
Harrisson, Guylaine
Houle, Laurent
Laliberté, Jacques
Lebrun, Jean-Marie
Leclerc, Jacques
Mailloux, Daniel
Manseau, Jacqueline
Milord, Andrée
Monette, Lucille
Noël-Arcand, Solange
Painchaud, Guy
Paquette, Fernand
Poirier, Régis
Poirier, Robert
Poirier, Giroux, Pauline
Rafferty, Michel
Rochette, Normand
Royer, Bertrand
Sanésac, Poutré, M.-Claire
St-Laurent, Bertrand
Tanguay, Colette
Théroux, Francine
Tremblay, Léo
Tremblay, Jeannot
Trudeau, Ghislaine
Truong Pham, A.-Véronique
Verville, André
Villiard, Camille

Saguenay

Ainsley, Jocelyn
Bouchard, Benoit
Claveau, Ovila
Maltais, Claude
Martel, Gérard
Tremblay, Christiane
Tremblay, Roland
Tremblay, Albert

L'équité pour les retraités - Suite de la page 1

La Loi impose aussi plusieurs autres règles de gestion aux fiduciaires des régimes de retraite pour assurer le comblement des déficits accumulés et la solvabilité des régimes. Ainsi, les employeurs seront astreints à accumuler une provision de 7% de la valeur des actifs de la caisse de retraite pour garantir une meilleure protection des régimes de retraite. Voilà un autre gain important pour les travailleurs et les retraités.

Comité

Considérant l'intention claire de la Loi concernant le partage des surplus, l'historique de l'utilisation des surplus dans le régime de retraite d'Hydro-Québec et l'échéance des conventions collectives, l'APRHQ a mis en place un comité pour étudier l'impact de l'adoption de la Loi 30 pour les retraités d'Hydro-Québec et assurer les représentations nécessaires pour une application des principes mis de l'avant dans la nouvelle Loi. M. Jean-Louis Comtois, administrateur de l'APRHQ, préside ce comité.



Jean-Louis Comtois, adm. APRHQ

Invitation de la FARQ

«Nous partions de loin», a déclaré le président de la FARQ, M. Jacques Beaudoin, lors de la rencontre du 29 janvier, à laquelle il avait convié madame la Ministre Courchesne. Il a rappelé l'important recul que la Loi 102 avait imposé aux retraités et les déceptions des jugements rendus par les tribunaux qui n'ont

jamais répondu à la question qui leur était posée dans le recours collectif de l'APRHQ. Les modifications successives apportées à la Loi RCR par la Loi 195 du ministre Henri-François Gauvain en 2005 et la Loi 30, adoptée à la fin de 2006, confirment clairement les nouveaux droits des retraités.

Rappelons que la Loi 30 entrera en vigueur en 2010, au moment où les mesures temporaires visant la prolongation de la période de remboursement du déficit actuariel, adoptées en 2005, prendront fin. M. Beaudoin a également renchéri le message de la ministre Courchesne concernant le changement d'attitude attendu des employeurs et le respect des orientations données par le législateur.



De gauche à droite: Claude Alarie, APRHQ, Jacques Beaudoin, président de la FARQ, la ministre Courchesne, Ernest Boyer, président de la FADOQ et Henri Salambier, président de l'AQDR.

DOSSIER AVCS - Suite de la page 3

Cette décision retarde évidemment le processus de résolution du problème, mais il permettra d'éclaircir différents points, notamment en ce qui concerne le devoir de mandataire de l'employeur.

Conclusion

Les procédures judiciaires en cours et les discussions avec Hydro-Québec sont des éléments **qui invitent à la prudence avant de prendre une décision irrévocable**. Nous devons vous rappeler que l'adhérent qui abandonne le régime se retire du recours. Vous êtes donc invité à vous renseigner auprès d'un membre du comité AVCS ou du représentant de l'APRHQ de votre région pour connaître les derniers développements dans le dossier. N'hésitez pas également à consulter un proche ou un conseiller avant d'arrêter votre choix.

Adhérents syndiqués et adhérents retraités ex-syndiqués Suivi des démarches syndicales

Septembre 2004	L'arbitre Foisy rend sa sentence en faveur des syndicats qui ont logé un grief contre Hydro-Québec.
15 septembre 2006	La juge Christiane Alary rend son jugement en appui de la sentence de l'arbitre Foisy.
31 janvier 2007	Le juge Pierre Dalphond accorde à Hydro-Québec la permission d'en appeler du jugement C. Alary.

ILS NOUS ONT QUITTÉS. AUX PARENTS ET AMIS, L'APRHQ OFFRE SES CONDOLÉANCES.

Audette, Lucien	Pointes-aux-Trembles	Gravel, André	Montréal-Nord
Barbeau, Louis	Hawkesbury	Guay, Pierre	Loretteville
Beauchemin, Jacqueline	Trois-Rivières	Guenette, St-Jean, Hélène	Montréal
Bédard, Onias	St-Hyacinthe	Guérin, Géralda	Ormstown
Belleau, Jean	Eastman	Hamel, Jacqueline	Québec
Bornais, Rpland	Shawinigan-Sud	Hamel, Jean-Paul	Mercier
Boucher, Denis	Riv.-du-Loup	Houle, Claire	Rosemère
Boudreau, Paul	Longueuil	Laperrière, Sara	Shawinigan
Bown, Lorne	St-Jean	Latour, Gabrielle	Laval
Caron, Marie-Paule	Montréal	Leclerc, Michel	St-Roch-de-Richelieu
Catara, Jacqueline	Mirabel	Lefrancois, Doris, J.	Loretteville
Chevalier, Gérard	Mont St-Hilaire	Marinier, Bernadette	Suttan
Deguire, Pauline	Laval	Mercier, Georges É.	Drummonville
Delage, Marc	Charlesbourg	Minville, Alban	Baie-Comeau
Denis, Dolorès F.	Rouyn	Pageau, Simone L.	Lorraine
Dionne, Jeannette	Rivière-du-Loup	Pellerin, André	Châteauguay
Doe, Jeannine	Granby	Picard, Émilien	Duhamel
Forget, Jean-Guy	Montréal	Racicot, Thérèse C.	Montréal
Fortin, Raymond	Richelieu	Richard, René	Montréal
Gagné, Conrad	St-Jérôme	Robert, Donald	Rouyn-Noranda
Gagné, Idola G.	Shawinigan	Roger, Réal	St-Agapit
Gagné, Pierrette	Montbeillard	Rousseau, Jean-Paul	Sherbrooke
Gagnon, Bertrand	Sherbrooke	Scott, Andrée	Point-Claire
Gagnon, Fernand	Bécancour	Séguin De Corte, Marguerite	Chambly
Gallagher, Philippe	Bonaventure	Thomas(Forgues), Émilie	St-Rémi d'Amherst
Garceau, Claude	St-Eustache	Touchette, Yoland	Le Gardeur
Gauthier, Jean-Paul	Lac St-Charles	Tremblay, Marie-Anne	Québec
Gendron, Roland	Acton-Vale	Vachon, Marie-Jeanne M.	Québec
Giguère, Jean-d'Arc	St-Georges de Beauce	Vukovic, Stefan	Québec
Girard, Joseph	Beauharnois		

Programme privilège
d'assurance exclusivement
réservé aux membres



Un partenariat de choix

L'APRHQ a porté son choix sur La Capitale assurances générales afin de développer ensemble un programme privilège d'assurance unique qui vous en offre plus pour vos assurances automobile et habitation.

Économisez sur vos assurances

- 15 % pour votre automobile
- 15 % pour votre habitation

Offrez-vous l'assurance de la qualité

- Les meilleures protections sans frais supplémentaires
- CAP, un programme novateur d'assistance offert à tous nos assurés

Choisissez d'en avoir plus pour votre argent.

Demandez-nous une soumission gratuite et sans aucune obligation.

APRHQ


La Capitale
assurances générales
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Sans frais : 1 800 322-9226

Montréal : 514 906-2208

Québec : 418 266-9908

ACTIVITÉS SPORTIVES ET SOCIALES

TERRITOIRE LA GRANDE RIVIÈRE

Rouyn-Noranda, déjeuner : le 1^{er} mercredi du mois, 9h, au restaurant Mike's, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda. *Richard Basque 819-762-9484.*

Soirée reconnaissance : organisée par Hydro-Québec et l'ARRHQ-LGR, le 27 avril, à l'hôtel Gouverneur, ave Murdoch à Rouyn-Noranda. Réponse demandée.

Assemblée annuelle : le 2 mai, à 9h, au restaurant Mike's, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda.

Témiscamingue, déjeuner : le 18 avril, à 9h, à la Brasserie Mari-Lou, St-Bruno-de-Guigues. *Serge St-Onge 819-723-2073.*

Val-d'Or, déjeuner : le 2^e mercredi du mois, à 9h, salle Conti, Hôtel Continental, Val-d'Or. *Joachim Turcotte 819-825-2534. M. Massicotte 819-797-5097.*

Tournoi de quilles régional : début mai, à Val-d'Or. Information : *représentants de chacun des secteurs. mirray@cablevision.qc.ca*

TERRITOIRE LAURENTIDES

Les retraités se rencontrent pour le déjeuner :

Outaouais : le 1^{er} mercredi du mois, à 9h, restaurant La Boîte à chansons, Gatineau. 9\$.

Lanaudière : le 1^{er} mardi du mois, à 9h, restaurant La Grange, 425, rue Notre-Dame, Joliette.

Saint-Jérôme : le 2^e jeudi du mois, à 9h30, restaurant Nicholas, 2350 boul. Curé-Labelle, St-Jérôme.

Mille-Iles : le mercredi à 7h30, restaurant Jardin-Lee, rue Turgeon, Sainte-Thérèse.

Partie de sucre : le 22 mars, arrivée 11h, repas 12h, au Pied de la Colline, 999 rue Émond, Prévost. M-9\$/NM-12\$. *Pierre Lemieux 450-667-0629.*

TERRITOIRE MANICOUAGAN

Déjeuners mensuels : le 1^{er} mardi du mois, à 9h.

TERRITOIRE MATAPÉDIA

Souper mi-carême : le 14 mars.

Dîner Cabane à sucre : le 11 avril.

Assemblée générale annuelle : le 2 mai.

TERRITOIRE MAURICIE

Activités régionales

Assemblée annuelle de l'ARHQM : le 7 mars, au Club de Curling Laviolette.

Tournoi de golf : le 14 juin, au Cluf de Golf Dumoulin.

Voyage à Ottawa : les 11 et 12 juillet.

À la résidence de retraités de Trois-Rivières

Les retrouvailles 2007 : le 15 août.

Rendez-vous des artistes : les 2, 3 et 4 novembre.

Activités de secteurs

Bridge : les lundis et vendredis, de 13h à 16h, à la résidence des retraités, boulevard des Forges. *Yvan Tremblay 819-378-7401.*

Anciens de Gentilly II, rencontres : le 1^{er} mercredi du mois. *J.-C. Bouthillier 819-374-4536 ou M. Fortin 819-375-0043.*

Ligue de quilles : le lundi soir. *J. Morrier 819-379-5289.*

La Tuque : déjeuner, le 3^e mercredi du mois, restaurant le Parasol. *André Drolet 819- 523-9196.*

Shawinigan : cabane à sucre, le 13 avril, Chez Hill.

Trois-Rivières : cabane à sucre, le 11 avril, Chez Gerry.

Victoriaville : cabane à sucre, le 28 mars.

Assemblée générale annuelle : le 9 mai.

TERRITOIRE MONTMORENCY

Dégustation Vin et Fromage : le 3 mars. *Marcel Giasson 843-1176.*

Déjeuner secteur Thetford-Mines : le 13 mars, à 8h. *Micheline Mathieu 418-335-6132.*

Cabane à sucre : le 2 avril. *Thérèse et Gaby Goulet 660-2419.*

TERRITOIRE DE MONTRÉAL

Ligue de quilles : *Madeleine Ouellette 514-384-3662.*

Souper spectacle : le 22 mars, au Casino de Montréal, André-Philippe Gagnon. *G. Leroux 514-374-6229 et M. Ouellette 514-384-3662. M-75\$/NM-100\$.*

Cabane à sucre : le 29 mars, Érablière Le Rossignol, Ste-Julie. *Léo Langlais 450-674-0176 et Gilles St-Pierre 514-525-5477. M-15\$/NM-20\$.*

Québec Issime – Espresso : le 19 avril, Place des Arts. *Madeleine Ouellette et Léo Langlais. M-70\$/NM-90\$.*

Séjour à Kamouraska : le 15 et 16 mai, 2 jours et 1 nuit, Lévis et son patrimoine, agence La Promenade, guide H.Tessier. *M-250\$/NM-300\$. G. St-Pierre et M. Ouellette.*

Site Web : *www3.sympatico.ca/csrhq-rm*

TERRITOIRE RICHELIEU

Club social de Granby

Dîners mensuels : le 2^e mercredi du mois, salle des Loisirs Immaculée-Conception, 481, rue St-Vincent à Granby. *Gilles Hamelin 450-378-0087.*

Club social de Sherbrooke

Déjeuners mensuels : le 1^{er} mercredi du mois, à l'Eggsquis, 2939 rue King O., Sherbrooke. *Gérald Robert 819-823-4353.*

Curling : dernier vendredi du mois, 12h30 à 15h. 5\$. *Angus Mc Elray 819-563-1539.*

Club social de Drummondville

Rencontres sociales : le mercredi après-midi au local du Club, 1235 Chemin Hemmings, Drummondville. *Germain Cossette 819-478-7552.*

Club social de St-Hyacinthe

Dîners mensuels : le 1^{er} mardi du mois, à la Brasserie Douville, 5700 boul. Laurier, St-Hyacinthe. *G. Pellerin 450-774-5887.*

Club social de la Rive-Sud de Montréal

Déjeuners mensuels : le 2^e mardi du mois, à 8h30, Resto-Bar Réal Massé, 1001 boul. de Montarville, Boucherville. *Yves Gagnon 450-449-3511.*

Activités culturelles : Théâtre du Rideau Vert de Montréal, le 1^{er} mars «Au-delà du rire» et le 24 mai, comédie musicale intitulée «NEUF» 26\$. *Clément Caouette 450-651-3586.*

Cabane à sucre : le 30 mars, Érablière Raymond Meunier et Fils, 325 Rang des 54, à Richelieu. M-8\$/NM-11\$. *Nicole Vincent 450-922-2664.*

Activité sportives : Tout sur les activités de quilles et de billard sur le site Web du club.

Site Web : *http://csrhqsm.220v.org*

ACTION est imprimé par :

A.C. Werbrouck Inc., Saint-Laurent (Québec)